Les liaisons dans le Patois de la Gruyère

Autor(en): **Naef, Hélène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-817717

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ANNALES FRIBOURGEOISES
ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG
XXIIIme Année No 1 Janvier-Février 1935

LES LIAISONS DANS LE PATOIS DE LA GRUYÈRE

par HÉLÈNE NAEF.

Le *gruérin*, l'un des derniers survivants, avec les patois jurassiens et valaisans, de nos dialectes romands, est bien connu des linguistes. Il est écrit par des auteurs locaux ; il est parlé et compris par toute une population ; il possède même — à côté de sa part au grand *Glossaire des patois de la Suisse romande* — quelques traités spéciaux qui ont le mérite de résumer plus ou moins complètement les règles de sa grammaire et de sa syntaxe [1].

Il est pourtant en gruérin un groupe de phénomènes qui n'ont jamais été étudiés de près ; ils présentent un intérêt réel, puisque plusieurs d'entre eux sont uniques

---

[1] Voir L. Gauchat et J. Jeanjaquet, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, tome II, Neuchâtel, 1920, p. 38 et ss., 88 et ss., 207 et ss. A cette liste on peut ajouter cet ouvrage récent: J. Risse, *La langue paysanne*, Fribourg, 1932.

en leur genre. Il s'agit d'un mécanisme des liaisons tout à fait original et dont j'essaierai ici de dresser un tableau.

La liaison, c'est-à-dire selon Littré, cette « particularité propre à la langue française par laquelle la dernière lettre d'un mot se joint au mot suivant », n'existe que peu dans la langue populaire. En français, elle tend à disparaître ou plutôt à diminuer de fréquence. Le gruérin, au contraire, la recherche, la cultive, la perfectionne ; et où la consonne finale ne fournit pas un son satisfaisant, il la modifie ou lui en substitue une autre. Sans vouloir faire avec le français des comparaisons qui risqueraient de fausser nos données, puisque le patois, issu du latin, a évolué pour son propre compte, nous serons appelés par l'analogie des faits à évoquer ce qui se passe dans le parler des enfants et du peuple, dans le parler de tous ceux qui sont guidés uniquement par leur oreille, et non par une connaissance orthographique quelconque.

Prenons en premier lieu la liaison en J, l'équivalent de l'S du pluriel français, trace de l'accusatif pluriel latin des cinq déclinaisons en *as*, *os*, *es* ou *us*. En français, cette liaison, entre l'article et le nom, l'adjectif et le nom, est certainement indéracinable ; elle est le signe essentiel du pluriel ; elle est, pour les enfants, par exemple, une sorte de modification du nom qui lui donne sa valeur de pluralité. Pour certains enfants que je connais, le mot habit, le mot idée font au pluriel z'habit, z'idée, et ils disent : « Qu'est-ce qu'il faut mettre comme z'habits ? Elle a souvent des drôles de z'idées ». Formes qui peuvent se comparer avec les expressions « entre quatre z'yeux, zyeuter ». Ceci dit, simplement pour bien marquer la valeur vivante de cette liaison.

En gruérin, le rôle du J pluriel est le même, et la même son origine. Il se mettra donc après l'article :

Lè-j-armalyi	Les armaillis.
Di-j-andzè	Des anges.

Par analogie, il se mettra après la préposition :

Ouna fourdèra dè-j-èlyudzo [1]	Un plein tablier de farces (littéralement : d'éclairs)
Vuèro dè-j-infan ?	Combien d'enfants ?
Tyin-j-âlyon ?	Quels habits ?

Tyin est dérivé du singulier *quem*, et le J est ajouté abusivement. De même, et comme signe du pluriel, le J liera l'adjectif qualificatif, possessif ou démonstratif au nom :

Di piti-j-infan	De petits enfants.
Mè-j-èmi	Mes amis.
Lou-j-infan	Leurs enfants.

Par analogie, la liaison se fait aussi avec le pronom *lou, leur :*

I lou-j-a rekomandâ	Il leur a recommandé.
de lou-j-indalâ trantyilo [2]	de s'en aller tranquillement.

Nous la trouvons naturellement après les pronoms, *no, vo, i, nous vous, ils :*

No-j-an	Nous avons.
Vo-j-ithè	Vous êtes.
I-j-alâvan	Ils allaient.

Il faut faire une étude spéciale du pluriel après les adjectifs numéraux. Dans des formations d'usage permanent, une liaison ancienne, conforme au latin, subsiste :

Dou-j-arè, dou-j-an	Deux heures, deux ans.
Trè-j-arè, trè-j-an	Trois heures, trois ans.
Katr'arè, Katr' an	Quatre heures, quatre ans.
Think' arè, think' an, etc.	Cinq heures, cinq ans, etc.

---

[1] Titre d'un ouvrage de M. Cyprien Ruffieux, publié sous le pseudonyme de Tobi di-j-èlyudzo, Bulle, 1906.

[2] *Bolyè d'la Grevire,* Bulle, 1934, page 90. Presque tous les exemples cités sont empruntés à cet ouvrage. Il présente, en effet, l'avantage de fournir une langue récente et variée, puisqu'il est le recueil des morceaux primés au premier concours littéraire de patois, de 1933 ; il contient donc des spécimens de gruérin dus à une dizaine d'auteurs différents, appartenant à diverses parties de la Gruyère. Les faits de langage relevés dans la présente étude peuvent d'ailleurs se retrouver aussi chez des auteurs d'une autre époque, comme Bornet.

Dans toutes les autres combinaisons mouvantes que peut présenter l'usage quotidien, l'analogie a triomphé et l'on a:

Dou-j-infan, trè-j-infan, katre-j-infan, thin-j-infan, chi-j-infan, cha-j-infan, ouè-j-infan, nou-j-infan, etc. [1].

La lettre J, toutefois, n'est pas seulement un signe du pluriel. Elle est la liaison normale et que l'usage règle, de tous les mots où une S finale latine a laissé une trace, en particulier des verbes auxiliaires aux premières et deuxièmes personnes des deux genres. Le gruérin l'ajoute aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel par analogie.

Dans la conjugaison du verbe *ithre*, *être*, à toutes les personnes des temps composés, la liaison se fait en J. Il faut remarquer, à ce propos, qu'il y a dans ces temps composés métathèse de l'auxiliaire et du verbe, et que le gruérin ne dit pas « j'ai été », mais « je suis eu ». On aura donc; au passé composé:

I chu-j-ou, t'é-j-ou, l'è-j-ou, no chin-j-ou, vo-j-ithè-j-ou, i chon-j-ou [2].

Le verbe *avê*, *avoir* se lie de même:

L'é-j-ou, t'â-j-ou,l'a-j-ou, no-an-j-ou, vo-j-é-j-ou, l'an-j-ou.

Si quelque autre mot s'intercale entre l'auxiliaire et le verbe, la liaison n'en est pas modifiée:

...chin ke ly-a tota cha ya-j-ou fè [3]	Ce qu'il a fait toute sa vie.
Ly-avi tan chovin-j-ou oyu parlâ di-j-Oguchtin [4].	Il avait si souvent entendu parler des Augustins.

---

[1] Il y a là une « erreur » pareille à celle d'un illettré qui prononce quatre-z-officiers. Le patois d'Evolène offre le même phénomène; de plus, on dit en évolénard: katr'avriss, cing'avriss (4 avril, 5 avril), ce qui donne encore un terme de comparaison. Tandis qu'en gruérin ont dit: le katre dou mi d'èvri, ou le katre d'èvri; même remarque pour les autres mois dont le nom commence par une voyelle.

[2] De la même façon on disait au XVIIme siècle: on-z-ouvre, on-z-espère (Littré).

[3] Tobi di-j-èlyudzo, *Ouna fourdèra dè-j-èlyudzo*, p. 129.

[4] Ibid.

Il s'agit là d'une véritable modification du participe passé telle qu'il s'en est produit aussi dans le verbe *alâ*, *aller*, dont le participe est devenu *jelâ :* chu-j-elâ, je suis allé, i chon-j-elâ, ils sont allés. En revanche, il y aura hiatus entre la finale de l'auxiliaire et l'initiale de tout autre verbe commençant par une voyelle:

L'é atzetâ	J'ai acheté.
T'i okupâ	Tu es occupé.
I chon intarâ	Ils sont enterrés.

Ce phénomène est parallèle à celui des adjectifs numéraux, cité tout à l'heure; seulement, au lieu d'une liaison de fantaisie, on a l'hiatus dans les formations qui ne sont pas anciennement « cristallisées ». On pourrait présenter en abondance des exemples de liaisons en J, conformes ou non au type latin; mais, dans l'ensemble, celles-ci n'offrent pas un grand intérêt, elles sont assez banales et se rencontrent dans les autres dialectes romands. Tout autre, et beaucoup plus originale, est la liaison en L dont nous allons nous occuper maintenant.

La liaison que fait un Français entre la finale d'un adjectif comme *grand* ou *petit* et l'initiale d'un nom comme *enfant* ou *arbre* est le souvenir d'un temps où toutes les lettres étaient prononcées en français, alors que la déclinaison y subsistait sous l'espèce d'un cas sujet et d'un cas régime. Cette période se prolongea jusqu'à la Renaissance. Oubliée, cette prononciation a disparu, et disparu après elle la liaison elle-même, dans bien des dialectes et bien des régions.

L'Evolénard dit: « oun peti infan', oun peti agnè »; de même parlant français, il dira: « un peti(t) enfant, un peti(t) agneau ». Le gruérin, plus subtil, fait intervenir ici une L euphonique, que, pour le moment, je signale sans chercher à l'expliquer:

On grô-l-omo	Un grand homme.
On grô-l-ârbro	Un grand arbre.
On piti-l-infan	Un petit enfant.

Le grô-l-ortâ	Le maître autel.
On chinplyo-l-infanè [1]	Un simple enfantelet.

Cette L euphonique, nous la rencontrerons encore après *łyin? quel?*

Tyin-l-èkofê ?	Quel cordonnier ?

Après *kotiè*, *quelque*, dans la locution kotiè-l-yâdzo, quelquefois.

Si nous décomposons l'emploi de cette liaison après les démonstratifs *chi* et *chti*, *celui-là* et *celui-ci*, nous serons bien près de comprendre son origine. Le démonstratif *chi* est issu du latin *ecce ille* qui dona le provençal *cel*, le français *cil* et (au génitif *ecce illius*) *celui*. La forme patoise authentique est donc *chi*, *chil*, et la liaison s'explique d'elle-même:

Chi-l-erdzin [2]	Cet argent.
Chi-l-oji	Cet oiseau.
Chi-l-an inke	Cette année-là.

Elle a contaminé la forme *chti*, *ecce iste* ou *ecce istius* (français *cet*, *cestui* [3]) qui, malheureusement, a aujourd'hui tendance à se confondre avec *chi*. Cependant dans la forme chti-y-an, cette année, nous voyons qu'autrefois la différence était bien sentie et que seule la voyelle finale s'appuyait à la nasale *an*. Nous trouvons indifféremment dans les textes modernes chti-l-echtafié [4], cet estafier; chti-l-animô [5], cet animal; chti-l-outon [6], cet automne; dans ce troisième exemple le mot *chti* a toute sa valeur. Si la liaison L y est admissible à cause de l'analogie avec la forme *chil*, il ne faut pas moins regretter la confusion qui enlève à *chi* son sens d'éloignement. Actuellement, seuls les Gruériens

---

[1] *Bołyè d'la Grevire*, p. 136.

[2] Op. cit., p. 99.

[3] Observons le fait qu'en français c'est la forme *ecce iste*, *cet* (provençal: *cist*) qui a unifié la liaison en T, à son profit.

[4] Op. cit., p. 139; Tobi di-j-èlyudzo, op. cit., p. 142 (expression fréquente).

[5] *Bołyè d'la Grevire*, p. 106.

[6] Op. cit., p. 119.

qui connaissent bien leur langue sont sensibles à cette nuance.

Plus claire encore est l'origine de l'L euphonique dans les conjugaisons. Il y faut de nouveau reconnaître le pronom *ille* atone. Cette L' mise pour *il*, existe dans les formes suivantes où elle n'est plus proprement une liaison :

L'è vunu	Il est venu.
L'avan	Ils avaient.
Gatzou, l'è tzeju [1]	Gatzou est tombé.
Kemin kridé-vo ke chin l'ôchè pu alâ [2] ?	Comment croyez-vous que cela ait pu aller ?
Kôkon l'a dèvejâ [3]	Quelqu'un a parlé.
Lè familye l'avan du payi [4]	Les familles avaient dû payer.

L s'ajoute ou se substitue au pronom *i*, *je* :

I l'é aprè ou l'é aprè	J'ai appris.
L'avé	J'avais.

Très fréquemment, une L mouillée se rencontre dans des cas analogues :

I-ly-éthan tot-ou plye trè [5]	Ils étaient tout au plus trois.

On n'hésitera donc pas à attribuer au latin *ille* l'origine de l'L euphonique. Tout au plus, dans des formes comme on piti-l-omo, on grô-l-ârbro, pourrait-on invoquer (plutôt qu'une analogie avec le démonstratif) l'influence d'adjectifs latins en *ellum*, comme bellum ; de sorte que la forme on bi-l-omo, un bel homme, aurait engendré celles comme on piti-l-omo. Il y a eu probablement une double action qui s'est d'autant plus généralisée que ses origines diverses la rendaient plus abstraite.

Très répandue comme finale, la lettre N donne lieu aussi à certaines remarques. Nous la verrons liée dans l'article indéfini *on*, *un*, dans les possessifs *mon*, *ton*, *chon*, etc., dans la proposition *in*, *en*, enfin dans les pronoms *on*

---

[1] Op. cit., p. 93.
[2] Op. cit., p. 94.
[3] Ibid.
[4] Op. cit., p. 97.
[5] Op. cit., p. 105.

et *in*, *on* et *en*. Tels sont les cas où on la rencontre le plus, et que nous examinerons l'un après l'autre. Après l'article indéfini comme après l'adjectif numéral *oun :* On-infan, oun-infan

On-ofihyi [1]	Un officier.

Après les possessifs :

M'n-ârma	Mon âme.
Ch n-omo	Son homme.
Nothr'n-êthrâblyo	Notre étable.

La préposition *in*, *en*, du latin *in*, se lie régulièrement en N :

In-èfè	En effet.
In-infê	En enfer.
Tot-in-atindin [2]	Tout en attendant.
In-alin	En allant.
Du Erbivouè in-amon [3]	D'Albeuve en amont.

Elle se distingue par là du pronom *in*, *en*, qui se lie en D, venant du latin *inde* [4] :

T'in-d-a pouère [5] ?	Tu en as peur ?
N'in-d-a ke ly-an kru oure bramâ [6]	Il y en a qui ont cru entendre crier...

---

[1] Op. cit., p. 94.

[2] Op. cit., p. 103.

[3] Op. cit., p. 20.

[4] On trouve en français, la forme *ent*, *end*, jusqu'au XIIIe siècle : « Les autres end a fait garnir » (*lai d'Ignaurès* ; cf. Littré, article *en*). Le patois d'Evolène a perdu toute trace de ce *d*. M. L. Gauchat, à qui je suis redevable de plusieurs indications précieuses est surpris de cette survivance et croit plutôt à « un son issu, à une époque romane, de in-n, qui se rencontre dans *binda*, ruche, du gaulois *benna*, *kolonda* de *columna*, etc. ». Il me semble pourtant que cette explication ne tient pas suffisamment compte de la différenciation rigoureuse entre la préposition et le pronom *in*.

[5] Op. cit., p. 115.

[6] Op. cit., p. 116.

Ly-ari du m'in-d-apèchièdre[1]	J'aurais dû m'en apercevoir.
Ch'in-d-alâ, ch'in-d-alâvê	S'en aller, s'en allait.
N'in-d-an grantin dèvejâ [2]	Ils en ont longtemps parlé.
N'in-d-a rin	Il n'y en a point.

Dans la locution *in dèrê*, *en arrière*, il ne faut pas voir un D de liaison, mais le fait qu'il n'y a en patois qu'un mot: *dèrê* ou *darè* pour *arrière* et *derrière* (italien: *dietro*).

Pour ce qui est du pronom *on*, il est moins employé en patois que la troisième personne du pluriel comme pronom indéfini.

Il se lie normalement: Kan on-a on rèjan [3]. Remarquons ici qu'il y a toujours hiatus après le mot *kan*, *quand*.

Faut-il assimiler à la liaison de la préposition *in* une N initiale euphonique, qui n'a en rien la valeur d'une négation ? On peut y voir un reste d'une liaison ancienne, *on-in*, *on en*, avec mauvaise coupe.

N-in fudrè prà ke kotiè-j-on rèvignichan dè hou pèchuêdre, po fère a pouère a houj-alpinischte ke van nè a prêdzo nè à mècha [4].	Il faudrait bien qu'il en revînt quelques-uns de ces fantômes, pour faire peur à ces alpinistes qui ne vont ni au prêche ni à la messe.
Dè li moujâ, n-in-d-avan lé fremiè [5].	D'y penser, ils en avaient les fourmis.

Le D peut se rencontrer en liaison après le mot *tan*, *tant* dans l'expression *tan-d-amâ*, tant aimé. C'est là une locution où la préposition *de* a remplacé la préposition *a*

O paï de Tzèrmê, tan galé, tan-d-amâ [6] !	O pays de Charmey, si joli, si aimé !

---

[1] Op. cit., p. 115.
[2] Op. cit., p. 109.
[3] Op. cit., p. 104.
[4] Op. cit., p. 139.
[5] Op. cit., p. 105.
[6] Cyprien Ruffieux, poème lu à l'assemblée de l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes, à Charmey en 1932, publié dans *Le Fribourgeois* du 2 août 1932.

Il a la même origine dans la locution lé-d-amon, pèr-d-amon, là-haut, par là-haut, et se rencontre de même en évolénard.

Ce même mot *tan* garde donc sa liaison en T dans toute autre formation. On aura : tan-t-okupâ, si occupé. Ou bien il sera suivi d'un hiatus :

Lè-j-omo iran vunu tan orgolya [1].	Les hommes étaient devenus si orgueilleux.

To, *tout*, reprend sa forme *tot* (totum) devant une voyelle :

Tot-in-atindin, tot-ou plye trè.	Tout en attendant, tout au plus trois.

Un adjectif comme *fiê*, *fier*, qui fait son féminin en *fièrta* — par analogie avec *yô*, *yôta*, *fort* — s'en souvient dans la liaison : on fièr-t-omo, un fier homme : mais on pourra dire également on fiê-l-omo. On lit « on fièr-achô » [2] dans la chanson de *Galé Gringô*, par le poète Bornet.

Cette R finale ayant disparu du patois *(lou*, *leur*, *dzoa*, *jour)* se trouve dans quelques liaisons, mais tardives et inspirées du français comme ici :

Franthè lou-r-ê rèpondè [3]	François leur a répondu,

ou au contraire anciennes et figées comme dans dzoar-è-né, jour et nuit.

Enfin, je mentionnerai comme seule de son espèce la liaison en V qui se fait dans la conjugaison du verbe *oure*, *entendre*, à certaines personnes, devant le participe passé, sans doute par analogie avec le verbe *volê*, *vouloir* : no-j-in v-oyu, nous avons entendu ; tandis qu'on aura ailleurs :

Kan ly-an choche oyu [4]	Quand ils eurent entendu cela.
Ly-é-j-ou oyu dre [5]	J'ai entendu dire.

---

[1] *Botyè d'la Grevire*, p. 131.

[2] Réimprimée par F. Ruffieux, *Dou vilyo è dou novi*, Bulle 1928.

[3] *Botyè d'la Grevire*, p. 104.

[4] Op. cit., p. 104.

[5] Op. cit., p. 139.

Pour résumer ces rapides remarques, on pourra donc dresser le tableau suivant:

1° D	comme trace du latin *inde* dans la liaison du pronom *in*: Ch'in-d-alâ. représentant la préposition *dè* Tan-d-amâ. Lé-d-amon.
2° J	comme signe du pluriel, conforme ou non au type latin: Lé-j-armalyi. Thin-j-infan. Dans les conjugaisons: i chu-j-ou. i chon-j-ou.
3° L épenthétique	comme trace du pronom *ille:* Chi-l-oji. Kôkon-l-a dèvejâ. après les adjectifs qualificatifs, démonstratifs, etc.: On piti-l-infan.
4° N	après l'article défini, les possessifs, la proposition *in:* On-n-infan, M'n-ârma. In-èfè.
épenthétique	au début de la proposition: N-in fudrè prà.
5° R	après certains mots terminés en français par R: Dzoar-è-né.
6° T	après *tan*, *to* et certains adjectifs: Tan-t-okupâ Tot-innoyi.
7° V épenthétique	dans un seul cas, devant le participe du verbe *oure*.

Avant de terminer ces lignes, je voudrais en tirer une conclusion pratique au point de vue de l'orthographe. Pour que le gruérin fût facile à lire aussi bien qu'à écrire, il fallait lui appliquer une convention normale et la plus simple possible. Si l'on est arrivé à un résultat à peu près satisfaisant (bien que, comme toute chose humaine, il

laisse encore à désirer sur quelque point), c'est en grande partie grâce aux efforts de M. Cyprien Ruffieux et à sa longue pratique de la langue écrite. Il y a pourtant encore beaucoup de flottement chez les auteurs patoisants ; les éditeurs du petit volume *Bolyè d'la Grevire* en savent quelque chose, et malgré leurs efforts, ils ne sont pas parvenus à unifier complètement l'orthographe des nombreux travaux qu'ils avaient à publier. En particulier l'emploi de l'apostrophe ou du trait d'union est resté indécis. Ayant examiné de près ce qu'est la liaison patoise, il me semble être maintenant en mesure de proposer quelques règles à ce sujet.

Lorsque la consonne de liaison est épenthétique ou contraire aux données du latin, il me paraît naturel de la mettre entre deux traits d'union, suivant en cela l'usage français qui veut qu'on écrive : annonce-t-il, appela-t-on ; Littré indique pourtant sans la critiquer l'orthographe vas-y, donnes-en qui pourrait logiquement être contestée. On aurait donc : On piti-l-omo, thin-j-infan, et à ces cas tout à fait simples on ajouterait ceux où la consonne peut se réclamer d'un usage latin, mais si lointain qu'il est totalement oublié par le sujet parlant : lè-j-armalyi, ch'in-d-apèchièdre. Il serait en revanche peu recommandable d'isoler de cette façon une consonne finale dont n'importe qui garde conscience (comme le T de *to*, *tol*) ou de redoubler une nasale devant une voyelle. Des orthographes comme to-t-in-n-atindin, donnent quelque chose de confus qui a tout avantage à être simplifié ainsi : *tol-in-atindin*. Le trait d'union n'étant plus ici que le signe indispensable de la liaison. On ne pourra donc hésiter à lire comme un hiatus la graphie *kan on*, dans le groupe : *kan on-a on réjan*.

L'apostrophe sera réservée à l'élision, fréquente en patois, et l'on aura soin, dans chaque cas particulier, de bien distinguer tous les éléments de la proposition. Il sied en effet d'isoler les pronoms réfléchis, les négations, etc., ce que ne font pas toujours congrument les auteurs populaires.